

Compte-rendu du CSE du réseau France 3 des 24, 25 et 26 mars 2021

Régionalisation : une idée de plus en plus théorique

La régionalisation sera-t-elle autre chose que l'affichage d'une coquille vide ? Vos élus CGT commencent à en douter.

L'épisode du 18h30 a démontré l'incapacité de la direction à mettre en œuvre une démarche constructive d'ajustement des projets. A la suite du protocole de levée du préavis de grève de février, des instances de proximité se sont réunies dans toutes les antennes. Ces informations sont remontées dans une commission économique spécifique du CSE. ➔ [Voir le compte-rendu de la commission.](#)

Force est de constater que le temps considérable consacré à ces discussions a été stérile. Les ajustements de moyens sont quasiment inexistant ; quant au contenu mis à l'antenne, il n'a pas évolué, ou à la marge.

A l'exception de la Bretagne, où le directeur s'est battu pour obtenir 2 ETP supplémentaires afin de pouvoir conserver le principe d'une émission tournée sur le terrain avec du reportage. Ailleurs, les directions se sont sagement couchées devant les injonctions financières, optant pour des formules en plateau, moins coûteuses. On a même vu le directeur de France 3 Centre Val de Loire reconnaître, avec honnêteté, qu'il avait dû revoir à la baisse l'ambition du projet de l'antenne, afin de passer de 50 à 35 jours/hommes par semaine et arrêter ainsi de dépouiller les moyens du journal régional et du web, dont les équipes ont été siphonnées dans plusieurs antennes.

Dans les faits, la commission économique du CSE n'a pas été en capacité de jouer son rôle d'ajustement, faute des éléments lui permettant d'évaluer la répartition des moyens dans les antennes. Ces tableaux de « potentiels », véritables outils de pilotage mis en place par les régulateurs d'activité du temps des Pôles, n'existent soi-disant pas, affirme, sans rire, la direction financière, prenant les élus pour des dindons.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les salariés ne s'y sont pas trompés, ils ont demandé aux organisations syndicales de redéposer un préavis de grève afin de se faire entendre de leur direction.

Dans ces conditions, nous ne voyons pas bien comment France Télévisions va pouvoir mener à bien son objectif de création de 13 chaînes régionales, sans dégrader la santé

des salariés, voire en les associant. Sur le papier, le projet peut être très ambitieux. Mais il y a fort à craindre que cela se résume à une externalisation à tout va, pendant qu'en interne les salariés seront cantonnés au rôle d'exécutants sur des tâches de moins en moins valorisantes.

Autre épine dans le pied de la régionalisation, l'impossible dialogue avec Radio France, qui s'est repliée dans une attitude défensive et ne souhaite pas travailler sur un projet numérique commun. Tout juste acceptait-elle d'accueillir les contenus de France 3 sur son propre site internet. Bref, comme le dit la directrice du numérique, « on apportait beaucoup, ils n'apportaient rien ». Forte de ce constat, la direction du Réseau France 3 a annoncé que France Télévisions travaillerait seule sur le sujet.

La « nouvelle offre de proximité » qui était annoncée au 1^{er} semestre 2021 est repoussée à septembre, mais les équipes n'ont pas commencé à plancher sur le sujet.

Des capacités de fabrication en déclin

Autre signe inquiétant, l'état du parc des moyens de captation et de transmission vidéo, et son niveau d'utilisation.

Au final, il ne reste aujourd'hui, dans le Réseau hors Corse, que 3 CCR et 5 VPTL. Selon le directeur de l'exploitation Michaël Friederich, les VTPL tournent chacun en moyenne autour de 18 jours par an et les CCR seulement 16 jours par an.

Selon la direction, les CCR encore en service sont pour l'instant « maintenus », mais leur avenir « mérite une réflexion complète ». En parallèle, M. Friederich évoque de nouvelles technologies, comme la « captation dans le cloud », qui doit faire l'objet d'une expérimentation pour un déploiement en 2022. Il s'agirait d'un mélangeur virtuel dans le cloud, avec transmission 4G. Mais le nombre de caméras est pour l'instant limité.

Cela pose évidemment la question de l'activité en extérieur pour les personnels techniques, les moyens les plus utilisés (Aviwest) étant manipulés par les journalistes.

Il y a aujourd'hui dans le réseau régional, 150 Aviwest et 10 « VLRC », c'est à dire des dispositifs 4G avec antenne déportée sur pied.

Les 12 VRC (KaSat) jadis présentés comme le fleuron du futur dorment plus ou moins sur des parkings. Michaël Friederich reconnaît qu'ils sont sous-utilisés et que les besoins ne sont pas uniformes. La direction constate qu'ils sont plus utilisés dans les régions où le réseau 4G est plus aléatoire (zones montagneuses, zones blanches). La flotte devrait donc être réduite et faire l'objet d'un redéploiement dans les antennes concernées.

Quant aux DSNG, il y en a actuellement 5 mono-caméra et 11 multi-caméras. Bon nombre arrivent en fin de vie. Un des rares à avoir été renouvelé est celui de Nouvelle-Aquitaine, qui est bi-feed, ce qui permet d'envoyer simultanément deux signaux (par exemple un clean et un signal habillé). Il peut aussi accueillir un VMIX avec déport plateau en fibre.

A entendre la direction, les moyens les plus lourds sont mutualisés entre toutes les antennes et suffisent à l'activité. Pour les élus, c'est au contraire un frein aux opérations extérieures récurrentes et cela entraîne un cercle vicieux décliniste. En l'absence d'outils à disposition immédiate, le nombre de journaux et d'émissions en extérieur s'est réduit de manière flagrante.

Par ailleurs, cette politique entraîne un risque de perte de savoir-faire pour les personnels techniques, faute de pratiquer régulièrement sur un outil. Les élus CGT n'accepteront pas que cette stratégie conduise à externaliser l'activité dans le privé parce qu'on aura laissé perdre les compétences en interne.

Au rang des absurdités contre-productives, l'épisode du CCR de Nancy, pressenti pour aller servir de régie provisoire à Clermont-Ferrand, alors que depuis plusieurs mois, il tourne régulièrement et bénéficie d'une activité plus soutenue. La CGT dénonce ce choix, alors qu'une console son et un mélangeur peuvent être installés à titre provisoire à Clermont, sans pénaliser l'activité du Grand-Est.

Stratégie numérique

A la suite du [compte-rendu de la commission antennes et info](#), les élus ont débattu de la stratégie numérique dans le réseau régional.

Alors que par le passé, France Télévisions prônait la publication de nos contenus sur Facebook et autres réseaux sociaux, depuis l'arrivée de Delphine Ernotte, la stratégie a changé du tout au tout. Pas question d'offrir nos contenus aux GAFAs qui ne veulent ni partager les ressources publicitaires, ni garantir les droits d'auteurs. Aujourd'hui, la stratégie de l'entreprise est d'utiliser Facebook pour amener les visiteurs vers nos propres sites internet.

Dans cette optique, le réseau de France 3 a déployé Echobox, qui utilise l'intelligence artificielle pour publier sur Facebook. La mise en place de cet automate a fait grincer beaucoup de dents, car il a engendré un certain nombre de posts « exotiques » voire complètement absurdes. Selon la direction du numérique, les choses ont été rectifiées depuis, grâce à une utilisation en mode semi-automatique. Selon elle, cet outil permet de faire des publications la nuit, en dehors des horaires de service. Il aurait permis de doper la fréquentation des sites internet régionaux.

Côté chiffres, il y a aujourd'hui 5M d'abonnés Facebook sur les pages régionales, ce qui met le réseau régional sur la 1^{re} marche du podium France Télévisions. Côté trafic, les sites web régionaux sont 2^e, derrière franceinfo.

Reste malgré tout qu'on est encore loin du virage numérique annoncé depuis des années. Même si le 1^{er} confinement a permis de multiplier les contributeurs – télétravail oblige – et de donner un coup de fouet à nos sites, force est de constater que dans certaines antennes, les moyens du web ont été siphonnés, au fil du temps par l'activité du journal. C'est particulièrement le cas depuis la réorganisation qui a substitué aux chefs info web, des adjoints référents web, et encore plus depuis le 18h30, où les directions régionales sont allées gratter les moyens partout. Certaines d'entre elles n'ont

toujours pas pris conscience de l'importance du web apparemment. Il y a donc urgence à inverser la tendance, mais là encore, où trouver les moyens ?

Selon la directrice du numérique, Frédérique-Marie Lamouret, il faut conserver le bon équilibre entre les contributeurs occasionnels (potentiellement tout le monde) et les spécialistes, afin de conserver l'anticipation, le suivi et l'expertise nécessaires à la création d'offres fortes. Il faut également que la communication et les programmes soient plus impliqués sur le web. Bref, on est encore très loin de « l'offre numérique, point d'entrée privilégié et central des publics au sein de l'offre globale », comme indiqué dans le projet de régionalisation.

La directrice de l'info régionale, Valérie Giacomello, reconnaît qu'il faudra faire un bilan de la réorganisation de l'encadrement journalistique, afin d'adapter les choses si nécessaire. Elle évoque aussi la mise en place d' « ateliers convergence », afin d'acculturer l'encadrement au numérique.

Santé au travail : les alertes et les enquêtes se multiplient

Rouen : arrêt de l'expérimentation sur la régie automatisée

Une alerte pour risque grave a été lancée par les représentants de proximité de Rouen concernant l'expérimentation de la régie automatisée. Un fort mal-être était en effet palpable notamment au sein des référents-métier chargés de tester l'automate Overdrive. Pour traiter en urgence cette alerte, une CSSCT extraordinaire et élargie a été organisée. Une réunion où s'était invité l'inspecteur du travail qui a estimé que FTV était en situation « d'infraction délictueuse ». Dans la foulée, la direction a annoncé dans un communiqué qu'elle mettait fin à l'expérimentation en Normandie. Désormais, on envisage une autre approche : la mise en place d'une régie à blanc dans un site disposant d'un plateau inutilisé.

Voir le [compte-rendu de la CSSCT](#).

Fabrique Bordeaux : la santé c'est pour après-demain (et encore...)

En séance du CSE, l'inspecteur du travail de Rouen a rappelé à la direction que « la prévention en matière de santé n'est pas une option mais une obligation ». Ce n'était pas du luxe, tant on observe l'insuffisance de la direction de la Fabrique dans ce domaine.

Depuis 5 mois que les RP de Bordeaux ont déclenché une alerte pour risque grave par incidents répétés sur le site local de la Fabrique le 15 octobre 2020, il a fallu mener un bras de fer laborieux et épuisant pour pousser la direction à assumer son obligation – absolue – de veiller à la santé physique et mentale des salariés.

A l'issue d'une enquête conjointe restituée en janvier, une élue et deux membres de la direction ont mis en évidence des risques voire des troubles psychosociaux et formulé des pistes de solutions. La direction s'est engagée alors à présenter un plan d'action. Mais en février, la copie étant à mille lieues de la gravité de la situation, les RP ont saisi le CSE. Devant l'instance, la direction s'engage alors à fournir en mars, une réponse écrite et argumentée aux préconisations. Le résultat est encore une fois en deçà des enjeux. Il se résume à la mise en place d'espaces d'échanges et de discussion, ce qui est insuffisant au regard des troubles effectifs au sein du collectif.

Alors que les élus avaient souhaité l'intervention du Pôle conseil et accompagnement de la DRH, la direction s'appuie une fois de plus sur JLO, l'officine d'accompagnement de la politique patronale par des psychologues sous contrat.

A Bordeaux, les ateliers d'expression réunissant direction, salariés et RP débuteront le 8 avril.

Les élus du CSE souhaitent qu'une nouvelle version du plan d'action leur soit présentée, ainsi qu'aux RP. L'inspecteur du travail de Rouen va alerter son homologue bordelaise, afin qu'elle veille à la bonne application du code du travail, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Amiens : déclenchement d'une enquête suite à des témoignages de souffrance

Lors d'une information/consultation sur l'inaptitude à tout poste d'une jeune journaliste, plusieurs témoignages révélant une souffrance au travail ont été produits. Les représentants de proximité ayant saisi les élus du CSE pour faire la lumière sur ce cas, une enquête paritaire avec accompagnement d'expert a été votée. La coopérative d'expertise Cedaet a été choisie pour cette mission. La délégation d'enquête sera composée d'un RP d'Amiens et d'un membre de la direction. Dans l'attente du résultat, les élus du CSE ont décidé de surseoir à leur avis sur l'inaptitude de la salariée.

Projet immobilier de Poitiers

Actuellement installée dans un bâtiment datant de 1967 type Pailleron vétuste et potentiellement dangereux, la station de Poitiers doit déménager ce printemps dans un nouveau bâtiment construit dans la zone des Montgorges, à proximité de l'aéroport de Poitiers, à 15 km du centre-ville.

Officiellement, sur le papier, le bâtiment répond aux standards HQE (haute qualité environnementale). Mais il entraîne également bon nombre de contraintes qui vont obliger les salariés à modifier leurs habitudes de transport. L'accès en voiture est clairement découragé. Le parking dispose de moitié moins de places qu'actuellement et le parking relais le plus proche est à 8 minutes à pied.

Les alternatives : le bus (3 lignes à proximité, 15 minutes de la gare) ou le vélo. Le site disposera de parkings vélos sécurisés, stations de recharge pour vélos électriques et douches dans la station.

Bref, les salariés vont devoir s'adapter. C'est d'ailleurs le maître mot, aussi bien dans la bouche de la direction que dans celle des RP. On regrettera cependant qu'une fois de plus, la direction ne se soit pas adaptée aux enseignements de la crise sanitaire, pour remettre en question les open-spaces et bureaux partagés qui seront légion dans la nouvelle station.

Les 1ères diffusions dans le nouveau site auront lieu fin juin.

Vie du CSE

Les élus ont apporté leur pierre au processus de transformation du CIORTF en CASCIE (comité des activités sociale et culturelles inter-entreprises), conformément aux Ordonnances Macron. Ils ont mandaté leur secrétaire pour signer l'adhésion du CSE à la future entité qui succèdera à terme au CI.

Désormais, une négociation va s'ouvrir entre les entreprises adhérentes (FTV, Radio France et l'INA) et les organisations syndicales représentatives, afin de préciser la composition et le financement de ce futur CASCIE.

En parallèle, le bureau du CIORTF travaille sur une réforme en profondeur de l'institution, qui doit s'étaler jusqu'en 2024

Pour plus d'information, voir le [compte-rendu du comité exécutif du CIORTF](#).

N'hésitez pas à solliciter vos élu·e·s CGT :

▲ Titulaires :

Élisabeth Braconnier (Besançon), Chantal Frémy (Toulouse), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Fabienne Labigne (Nantes), William Maunier (Metz), Pierre Mouchel (Bordeaux), Christophe Porro (Marseille), Thierry Pujo (Limoges), Sylvie Samson (Orléans).

▲ Suppléant·e·s :

Delphine Collin (Poitiers), Karine Cévaër (Rennes), Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Danilo Comodi (Le Havre), Philippe Conte (Grenoble), Isabelle Debraye (Amiens), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Claire Lacroix (Marseille), Thomas Raoult (La Fabrique, Rennes), Frédéric Rinauro (Montpellier).

▲ Représentant syndical : Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon).



Compte-rendu de la 2nde réunion de la commission économie et structures élargie sur le 18h30 des 19,22 et 23 mars 2021.

Présents pour la direction : Philippe Angot, Samuel Bignon, Germain Dagognet, Nathalie Dené, François Desnoyers, Valérie Giacomello, Philippe Martinetti ainsi que les 12 directions régionales

Pour la commission élargie : Jean-Manuel Bertrand, Karine Cévaër, Danilo Comodi (rapporteur), Bruno Demange, Amelie Douay, Myriam Figureau, Jean Hervé Guilcher, Patricia Jomain, François Latour, Laurent Maas, Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Christophe Porro, Cecile Poure, Juliette Roché

Pour rappel, conformément au protocole de sortie de grève du 18h30, la Comeco élargie du CSE réseau a été mise en place pour étudier la situation dans les régions et antennes. La première réunion de cette commission élargie avait débouché sur une impasse. Un véritable échec tant la direction s'est montrée fermée à tout renfort en ETP, malgré sa signature en bas du protocole de sortie de grève.

Pour cette deuxième réunion, les élus avaient demandé des documents précis avec un état des lieux des moyens en ETP alloués à chaque région pour fabriquer les éditions et les nouvelles tranches, avec les potentiels en jours/homme. Les élus ont réclamé les documents élaborés par les DDNPO (organiseurs d'activité) pour ce 18h30. La direction a refusé, prétextant que ce chiffrage précis n'existait pas. Les auditions avec les directeurs régionaux ont montré qu'ils existaient.

Cette seconde réunion a confirmé la disette en matière de renforts. François Desnoyers a dit et redit au cours de ces trois journées qu'il *"n'a pas d'ETP dans sa besace"*, qu'il *"n'a pas mandat pour consommer plus d'ETP que la notification validée par le conseil d'administration"*, qu'il *"n'a pas mandat pour aller chercher de moyens ailleurs"*. Il a reconnu cependant qu' *"un transfert d'ETP du siège vers le réseau devra se faire plus tard. Mais que c'est un processus qui ne va pas vite."* C'est entre les mains de la PDG.

La situation n'a donc pas évolué. La direction ne respecte toujours pas sa signature qui entérinait des renforts possibles sous la forme d'ETP non permanents. Nous l'avons tous constaté, et regretté.

Pour mieux faire passer cette pilule amère, elle nous a fourni les prévisions en ETP par région pour 2021, ainsi que le détail des postes par antenne, avec les postes vacants.



Prévisions 2021 des ETP par région état des lieux des emplois par antenne

Région	ETP prévus 2021	ETP réel 2019	Emplois occupés	Reste à pourvoir
Auvergne Rhône-Alpes	333,9	343,4	320	4
Clermont			84	1
Grenoble			88	2
Lyon			148	1
Bourgogne Franche-Comté	218,5	224,1	197	11
Besançon			94	3
Dijon			103	8
Bretagne	150,2	157,6	144	6
Centre-Val de Loire	117,7	117,4	104	10
Grand-Est	380,6	397,1	368	8
Nancy			127	1
Reims			97	2
Strasbourg			144	5
Hauts-de-France	248	260,2	222	14
Amiens			89	6
Lille			133	8
Paris Ile-de-France	94,3	161,9	94	1
Normandie	212	210,6	200	7
Caen			94	2
Rouen			106	5
Nouvelle-Aquitaine	424,9	433,7	402	8
Bordeaux			179	5
Limoges			123	3
Poitiers			100	/
Occitanie	301,6	314,2	289	2
Montpellier			130	/
Toulouse			159	2
Provence-Alpes Côte d'Azur	254,1	264,2	230	19
Antibes			88	8
Marseille			142	11
Pays de la Loire	119,9	119,2	109	5
Siège	29,6	44,7		
TOTAL réseau F3	2885,3	3048,3		



Le tableau reprend les ETP réels de 2019 car nous n'avons pas eu jamais eu les prévisions 2020. Nous avons donc une prévision de 2885,3 ETP pour le réseau en 2021. Et rien de plus. Il va falloir faire avec pour le 18h30 et les nouveaux créneaux de régionalisation. Ce qui pose clairement la question d'un possible recours aux productions externes et à la sous-traitance pour alimenter les futures grilles.

Les chiffres fournis montrent deux régions mono-antenne, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, traînent un déficit d'ETP depuis des années. La direction le confirme, spécifiant que ces deux régions doivent bénéficier d'un rééquilibrage. Mais selon les prévisions, elles continueront à être sous-dotées. Car elles ne gagnent pas d'ETP. Mais elles n'en perdent pas, ce qui doit être considéré selon le directeur financier comme une progression car les 10 autres régions sont en baisse. Nous ne sommes donc pas prêts de voir des réajustements.

Comme suggéré lors de la première réunion, la direction compte sur des transferts dans le réseau, et dans les régions pour rééquilibrer les moyens. Mais dans les faits, ce n'est pas une réalité. Des directeurs régionaux qui ont des antennes déséquilibrés ne semblent pas procéder à ces ajustements, qui ne peuvent se faire qu'au fil des départs (retraite ou mutation).

Concernant le 18h30, la direction a proposé aux membres de la commission de s'entretenir avec tous les directeurs régionaux et responsables RH. Une sorte de 12 à la suite, avec une heure d'échanges prévue sur trois ½ journées. Un dispositif qualifié "*d'inédit et transparent*" par François Desnoyers. Nous sommes d'accord pour dire que c'est inédit, mais pour la transparence, nous n'avons pas la même analyse. 11 directeurs ont refusé d'informer la commission sur le nombre d'ETP nécessaires pour le 18h30. Tous ont refusé de chiffrer les renforts nécessaires, les uns disant qu'ils avaient ce qu'il fallait, les autres disant ironiquement qu'ils étaient prêts à accueillir tous ceux qui voulaient les rejoindre. Mais la commission économie et structures n'est pas là pour entendre ce genre d'approximations.

La plupart des entretiens ont permis de confirmer la mise en place compliquée de la nouvelle tranche, malgré des propos se voulant la plupart du temps rassurant. Nous avons pu avoir une liste assez exhaustive de pratiques bizarres, en dehors des clous des accords : des PAD concoctées par des documentalistes ou monteuses sans UCC, de l'infographie par un journaliste, des utilisations de l'UTS sans volontariat, un usage quasi généralisé et assumé des duplex Skype, des micro-trottoirs sans intérêt, en attendant des PAD fournis par l'INA pour combler les manques de moyens dans certaines régions.

Le métier de scripte apparaît comme le plus impacté par l'augmentation de la charge de travail. C'est la plupart des cas celle du midi qui assure désormais le 18h30 en plus. Le métier est en tension partout. Il est temps de relancer un programme de formation et de reconversion pour augmenter significativement les potentiels de ce métier.



Auvergne Rhône-Alpes

Le 18h30 est enregistré et diffusé en alternance depuis Clermont, Grenoble et Lyon. Avec un même thème proposé sous la forme d'un décryptage. Il y a un coordinateur unique pour les trois antennes. Deux ETP supplémentaires sont identifiés pour cette tranche, pris ailleurs en interne, le plus souvent sur le web. Lyon bénéficie d'un 4^{ème} video chaque jour de diffusion. Clermont et Grenoble n'en bénéficie qu'un seul jour par semaine. Isabelle Staes explique cette différence par un surcroit de travail à cause des diffusions d'autres émissions faites uniquement depuis Lyon.

La directrice n'explicite aucune demande de renfort d'ETP tels que prévus dans le protocole de sortie de grève.

Un préavis intersyndical a pourtant été déposé pour une grève dans l'antenne Rhône-Alpes à partir du 29 mars. Y sont détaillés des besoins clairs et précis.

Bourgogne Franche-Comté

Le 18h30 se fait en extérieur enregistré avec un VPTL, alternativement par Besançon et Dijon. C'est un programme de 20 minutes qui demande un lourd investissement des personnels, et des moyens importants en ETP qui ont été pris sur le JT.

Désormais, un seul présentateur assure les JTs midi et soir quotidiennement

Il y a un OPS en moins sur le JT et un video en moins en régie et un éclairo en moins sur le 11h53.

Il faut également diffuser des sujets d'EDR dans les JT pour palier la baisse d'effectifs affectés.

Les élus ont identifiés des besoins en lumière et en scripte.

Le directeur Michel Barthen précise qu'il " *fait des demandes de renforts tout le temps*", mais n'a pas osé les caractériser précisément devant la direction et les élus.

Bretagne

La Bretagne, mono-antenne, est la seule région qui a négocié deux ETP supplémentaires. Les membres de cette direction ont su profiter de la venue de Delphine Ernotte en janvier pour obtenir ce bonus et certains élus saluent à cette pugnacité. La direction du réseau assure que ce n'est pas une hausse d'ETP, mais un débord ponctuel qui devra être lissé sur l'année. Donc selon elle, la Bretagne n'est pas privilégiée. Le lissage en question se fera avec plus de rediffusions tout au long de l'année. En attendant grâce à cette petite bosse d'ETP, le 18h30 se compose d'une émission tournée sur le terrain diffusée du lundi au jeudi, et d'émissions culturelles tournées en studio diffusée le vendredi.



Centre-Val de Loire

Jean-Jacques Basier, directeur depuis trois mois découvre le réseau et ses moyens limités. Il a pris le relais d'un projet de 18h30 très gourmand en ETP, élaboré par d'autres. Il évoque une consommation de 50 jours par semaine, qu'il a dû redescendre à 35 pour arrêter de dépouiller le JT. Et respecter le " *principe de réalité* ".

Cela s'est traduit par l'arrêt de deux des quatre rubriques qui composaient cette tranche de 20 minutes, car il n'y a plus d'éditions locales dans cette région mono-antenne. Un Best Of est diffusé le vendredi, et le JTR commence à 18h59 pour avoir une minute en moins à fabriquer.

La nouvelle formule garde les tournages en extérieur pour les deux rubriques restantes. JJ Basier a spécifié qu'il a demandé à l'INA un chiffrage pour la livraison d'un PAD pour le diffuser dans cette tranche d'information. Une première ! Car ne sont diffusés jusqu'à présent dans les tranches d'info des éléments faits par des journalistes de FTV. Cette éventualité espérée par le DR, ainsi que la forte baisse de l'ambition sur le 18h30 nous montre clairement que les moyens manquent dans cette région. JJ Basier a clairement demandé une équipe de reportage et du montage sur la semaine

Face à ces besoins criants, François Desnoyers n'a pas apporté de renforts en ETP.

Grand Est

Le 18h30 du Grand Est est diffusé uniquement depuis Strasbourg. Son contenu est contesté depuis le début. Plusieurs journalistes ont jeté l'éponge et ne souhaitent plus y participer pour perte de sens. L'abus de micros-trottoirs, des modules INA ou un zapping y sont fait sans UCC par des et monteurs ou des documentalistes en sous-effectif. Il y a deux interventions en Skype chaque jour.

Cette région montre un déséquilibre entre les moyens humains entre les antennes. C'est d'ailleurs pour cette raison que seule Strasbourg assure la diffusion. Mais le rééquilibrage ne semble pas à l'ordre du jour en interne car la direction ne semble pas vouloir profiter de postes vacants pour l'initier. Nous pouvons clairement nous demander comment les disparités seront rattrapées un jour quand elles ne sont pas réduites au sein même des régions.

Et là encore, des moyens ont été pris sur le web pour déployer des journalistes sur le 18h30.

Dans le Grand Est, la direction n'explicite aucune demande de renfort d'ETP tels que prévus dans le protocole de sortie de grève.

Hauts de France

Là aussi, pour tenir compte du déséquilibre de moyens entre les deux antennes, le 18h30 est enregistré et diffusé par Lille sur le plateau du JT. Un présentateur est dédié à l'émission. Une assistante d'émission est attitrée pour caler les invités, dont un est quotidiennement en Skype. C'est voulu et assumé.



Un adjoint est détaché à Lille, mais celui d'Amiens assure également sur le web. Amiens a récupéré une équipe de l'antenne. La diffusion de la locale de Boulogne sur le territoire des deux antennes a permis de récupérer des moyens. Le directeur n'a pas profité du protocole pour demander des renforts à la direction du réseau, mais il a spécifié que s'il en avait, ce serait plutôt pour les mettre sur les JT.

Paris Ile-de-France

Le 18h30 se fait en direct sur 20 minutes, avec les moyens techniques du siège. Un présentateur dédié a été recruté sur un poste vacant pour assurer cette tranche. Il est épaulé par deux chroniqueurs (un par jour à l'antenne). Il y a des invités en direct et des invités en Skype. L'antenne a su obtenir l'usage d'un écran tactile sur le plateau, ce que d'autres régions voudraient aussi mettre en place. L'adjoint en charge du 18h30 assure en même temps la coordination du web. Là encore, on prend sur le web pour le 18h30...

Deux jours de réalisateurs ont été ajoutés le lundi et le mardi. Une particularité historique d'IdF, qui perdure forcément avec l'usage des moyens du siège dorénavant. Des besoins en infographie, en scripte et en documentaliste ont été demandés.

Là aussi, tout s'est fait en interne, sans renfort demandé par la direction.

Normandie

L'émission se fait en direct du lundi au jeudi, celle du vendredi est enregistrée jeudi vers 16h. La diffusion se fait depuis Rouen car Caen est en travaux pour l'installation de sa nouvelle régie. On ne sait pas encore s'il y aura une alternance en septembre, après la fin du chantier.

Des moyens conséquents ont été mis sur cette nouvelle tranche, des moyens qui étaient en sommeil car la Normandie faisait des grosses économies en masse salariale et en ETP ces dernières années.

Il y a un chaque jour à Rouen un présentateur, une assistante, un adjoint, un chroniqueur dédiés. Caen participe avec une rubrique et une équipe de reportage une semaine sur deux.

Depuis le lancement du 18h30, il y a quatre vidéos planifiés chaque jour. Elus et direction demandent les moyens pour que ce soit pérenniser en renfort. La réponse de la direction du réseau ne varie pas. Il n'y a pas de renforts possibles qui viendraient d'ailleurs...

Nouvelle Aquitaine

Le 18h30 est enregistré et diffusé alternativement par Bordeaux, Limoges et Poitiers. Il y a un adjoint référent et un présentateur attitré dans chaque antenne. Et une assistante sur trois jours. Le directeur régional s'est évertué à donner les



mêmes moyens à chaque antenne. Vertueux est d'ailleurs son mot favori pour expliquer sa gestion, et il n'a donc, lui aussi, pas besoin de recourir des renforts en ETP comme le stipule le protocole de sortie de grève. Il reconnaît néanmoins des tensions chez les scriptes dans chaque antenne, et dit que des discussions sont prévues sur ce sujet.

Occitanie

L'émission est enregistrée en plateau et diffusée en alternance sur deux par semaine par Montpellier et Toulouse du lundi au jeudi. Le vendredi se fait en extérieur, avec l'UTS. La directrice a reconnu que les tournages à l'UTS n'étaient pas à la hauteur et qu'il fallait améliorer le numéro du vendredi et le rendre plus homogène. D'ailleurs, Toulouse qui fabrique depuis peu l'émission du vendredi a ajouté du tournage avec drone et 1 jour et demi de montage, ce qui n'est actuellement pas le cas quand c'est fabriqué par Montpellier. La différence de qualité du produit fini est donc flagrante selon quelle antenne le fabrique.

On peut d'ailleurs s'interroger sur le choix de l'UTS pour faire un bicam...

Pour dégager des moyens pour ce 18h30, il a fallu piocher dans le JT. A Montpellier neuf jours de journalistes ont été redéployés en arrêtant des dossiers par exemple. Ça permet notamment d'avoir un chef d'édition du 18h30. A Toulouse, des moyens ont été récupérés avec la fin de Proxitanie.

La directrice confirme qu'il n'y a pas de confort, mais ne peut encore pas dire à quel endroit les besoins sont les plus importants. Mais elle compte plus sur du redéploiement interne que sur une demande de renforts.

Pays de la Loire

Un présentateur dédié assure le 18h30 en direct sur 20 minutes. Un décor spécifique a été fabriqué à Lyon. Un journaliste de l'antenne se charge des calages. Il y a des renforts internes à l'infographie et au montage ; La scripte du midi fait le 18h30 et l'enchaînement en régie avec la scripte du JT se fait rapidement pendant la météo.

Malgré qu'elle est considérée comme une antenne prioritaire pour bénéficier d'un rééquilibrage des moyens, la région Pays de la Loire ne bénéficie pas de renforts en ETP ! La directrice considère que le web est le service qui en a le plus besoin.

Suite aux remontées inquiétantes des représentants de proximité qui ont élaboré un sondage auprès des salariés, les élus interpellent la direction sur son obligation de résultat sur la santé des salariés. Force est de constater que cette nouvelle tranche a augmenté les risques psycho-sociaux. La direction l'entend mais ne propose pour autant aucune mesure corrective.



Provence-Alpes Côte d'Azur

Le 18h30 se fait en alternance, en plateau. En direct à Marseille et enregistrée à Antibes. Les moyens des deux antennes sont déséquilibrés, au détriment d'Antibes, qui a obtenu des engagements sur de comblements de postes après deux préavis de grève.

Il y a un video de plus à Marseille durant les semaines de diffusion, mais pas à Antibes. Des heures de montage et de documentalistes ont été apportées. Les scripts sont planifiés avec des heures supplémentaires. Là aussi, il a fallu puiser au service web pour fournir des moyens au 18h30.

Ecran tactile et invités en Skype sont à l'antenne. Les invités sont sensibilisés par un tuto pour mieux savoir se cadrer tout seul. Encore une dérive pour s'adapter au manque de moyens. Il faut maintenant demander aux invités de faire notre travail.

Le directeur régional n'a pas jugé nécessaire de demander des renforts.

En conclusion, ces 12 entretiens avec les directions régionales n'ont pas permis de mettre en œuvre les engagements signés dans le protocole de sortie de grève. Ce fut inédit, ce fut peu transparent, et nous considérons que ce ne fut pas loyal. C'est très regrettable.

A plusieurs reprises, les risques sur la santé des personnels ont été évoqués, en vain ; la direction semble considérer ce problème comme une fatalité qu'elle regrette. Pour les élus, la direction du Réseau manque gravement à son devoir de prévention.

La régionalisation ne se fera pas sans moyens supplémentaires. Nous le martèlerons tant que ce ne sera pas une évidence partagée.



Compte-rendu de la commission Antennes numériques et linéaires, info régionale et locale du 16 mars 2021.

Présent pour la commission : Christophe PORRO Elisabeth BRACONNIER, Jean-Yves OLIVIER, Denis MILAN, Céline LLAMBRICH, François OLLIER. Olivier MELINAND, Marianne CAUSSADE, Juliette ROCHE.

Invités : Alexandra HUCTIN, Isabelle PETIT-FELIX, Christophe ROUX, Jean-Manuel BERTRAND, Daniel PAJONK, Jean-Hervé GUILCHER.

Pour la direction : Frédérique Marie LAMOURET, Sophie PELLERIN, Xavier COLLOMBIER.

Ordre du jour de la réunion :

- Présentation d'Echobox
- Nouvelles offres numériques régionales :
 - Stratégie, technique retenue (plateforme, URL, contenus info/programmes)
- Etat d'avancement des projets
- Etat des collaborations avec France Bleu

Présentation d'Echobox :

La direction fournit deux documents :

- Echobox pour les régions France 3 CSE 29 janvier 2021
- Echobox cadrage suite test septembre 2020

Contexte : La direction nous précise que le numérique ce n'est pas que relayer du contenu. Il faut prendre en compte la manière d'accéder au gens via les différents canaux (net, réseaux sociaux sites etc....) Le choix des thématiques, le chapeau, les mots clés, le titre l'ordre etc. donnent de la visibilité sur Google. Une autre manière c'est par exemple, Facebook.



Le trafic sur nos sites web provient des recherches sur Google de **40 à 50%** et des partages via nos publications sur Facebook de **32 à 35%**. La direction du numérique considère ce réseau social comme une chaîne. FTV y est présent depuis plus de 7 ans, il y a 24 sites Facebook régionaux. La direction a fait le constat qu'en publiant directement sur Facebook, elle n'obtenait pas de résultats suffisants. De plus les retombées étaient pour Facebook. En 2018 Facebook a réécrit son algorithme et les services du numérique ont eu du mal à comprendre pourquoi les contenus n'étaient plus visibles.

Echobox est une solution numérique utilisée par de grands éditeurs de presse (le monde le guardian etc....) C'est une sorte d'interface avec Facebook, qui doit permettre d'optimiser les publications du réseau effectuées via Drupal sur ce réseaux social. Il sait comment fonctionne Facebook. Il analyse chacune de nos pages, il gère l'information en temps réel, intègre des flux RSS. Il permet d'absorber les modifications du fonctionnement de Facebook. Il permet d'avoir des publications le samedi et le dimanche où l'on n'est pas très présent, alors que les pics de consultations sont souvent constatés le dimanche. Avec Facebook la question s'est posé de savoir à quelle heure effectuer des publications et comment.

Echobox analyse le fonctionnement de Facebook (qui est très secret sur son algorithme) et dit prendre en charge les différents paramètres pour une bonne utilisation. C'est donc un robot qui analyse les contenus et fait des propositions en conséquence pour une publication optimisée sur Facebook. Surtout l'idée est d'utiliser Echobox pour détourner Facebook et amener l'internaute sur nos sites. Facebook est considéré comme un kiosque qui permet la visibilité de nos contenus. La volonté est de profiter au mieux des pages régionales de Facebook pour ramener davantage de trafic sur nos sites. La direction de FTV n'a pas réussi à faire de contrats avec Facebook celui-ci se sert des contenus des autres pour son profit. Elle ne souhaite pas y mettre de vidéos natives pour ne pas donner des œuvres intégrales à Facebook sans contreparties.

Echobox analyse les contenus de l'article à publier et forme des préconisations comme des phrases d'accroche et des heures de publication. Il analyse également l'audience et le type de public de Facebook.

Il propose trois modes de fonctionnement : manuel, semi-automatique et automatique.

En automatique le robot analyse le document et en fonction de ses connaissances de Facebook tire des phrases d'accroches tirées du texte et un horaire de publication sur Facebook. La durée de vie d'un post sur Facebook est estimé à 6h pour accéder au gens d'où programmation.

En manuel le robot fait des propositions et le Journaliste choisi ou non de les utiliser. Il peut choisir sa phrase d'accroche.

Le mode semi-automatique est utilisé par la direction notamment en dehors des heures de présence des journalistes sur le web. Le manque de journalistes web le week-end oblige la republication d'articles par Echobox. Un moyen d'être présent sur Facebook car le dimanche est le jour où il y a le plus de consultations.



Début juillet 2020 la direction du numérique a mis en place une phase de test sur 10 antennes : Occitanie, Aura, Cote d'Azur, Franche Comté, Grand Est avec des modes de fonctionnement différents. Certaines en « Tout automatique ». D'autres en « Automatique le soir, la nuit et le week-end ».

Les articles sont notés en terme de viralité par Echobox et la direction du numérique décide ou pas d'arroser la publication sur les 24 sites

La commission manifeste son étonnement et son désaccord à confier ainsi ses publications à un robot. On n'est pas loin du journaliste numérique. Comment conserver la ligne éditoriale ? Comment Echobox fait-il ses choix ? C'est un robot qui écrit en notre nom.

La direction répond qu'Echobox est un outil qui fait des propositions et que son utilisation a permis une très nette augmentation de **35%** de la consultation des posts et du trafic sur nos sites.

Il existe une fonction Optimale qui si elle était utilisée, mettrait en avant essentiellement les faits divers dont les internautes sont friands. La direction dit ne pas l'utiliser car ce n'est pas le but recherché. Pourtant la commission a remarqué que les sujets faits divers remontent souvent en tête.

La commission constate que des sujets sont partagés sur les 20 Facebook régionaux à quoi cela sert-il ? La direction répond que La proximité géographique n'est qu'une raison. La proximité éditoriale est plus pertinente, l'intérêt de l'internaute se construit plus en fonction des sujets abordés. Sur Facebook, personne ne va chercher une page Facebook. La proposition du fil c'est ce qui nous plait et qui plait à nos amis via des publications postées sur leur page. C'est une manière d'élargir la possibilité de visionnage par ce jeu de partage entre amis que privilégie Facebook dans son algorithme. Les articles non localisés posent problème : l'internaute ignore de quoi on lui parle, avant de s'apercevoir que l'information ne le concerne pas du tout. Le but serait-il de toujours « faire du click » en abusant l'internaute ? En somme, le mode automatique continue de générer des papiers numériques sans rapport avec l'actualité régionale !

Le temps moyen de lecture avant Echobox était de **15 s**. C'est un paramètre que la direction souhaite améliorer grâce à cet outil en visant au moins **1min - 1 min 30 s** en moyenne. Des études ont montré que les temps de lecture sont plus longs sur Google que sur Facebook.

La commission interroge sur les droits d'auteurs et droits voisins, la direction explique être plus respectueuse du droit des auteurs et patrimoniaux avec cette méthode plutôt que de donner du contenu à Facebook.

Il semble qu'il y ait des bugs de référencement par le logiciel. La direction précise qu'elle a recouru à un prestataire, Netino, qui intervient sur les commentaires de post. Depuis juillet sur 50 000 posts s'il y a eu 200 erreurs, cela représente **0.4%** d'erreurs.

Un consultant, SEO, vient tous les 15 jours pour analyser ce qui ne fonctionne pas sur les posts des sujets.

L'utilisation d'Echobox permet d'illustrer la stratégie de la présidente. Il s'agit de ne donner rien sans retour, l'objectif c'est de ramener les internautes vers nos sites propriétaires et de ne pas donner de la vidéo ou de l'image à Facebook.

La commission constate que la politique de l'entreprise a donc changé car avant, certaines rédactions Web produisaient des modules 100% web diffusés sur FB, Twitter et Instagram.



C'est aussi la fin des modules surtitrés ! Il n'y a plus de vidéo natives produites par France 3 et diffusées sur les réseaux. Aujourd'hui, FTV applique une politique du lien vers ses sites pour multiplier les clics !

De la même manière, la direction du réseau préconise d'arrêter de faire des Live-Tweet comme les Facebook Live.

La Communauté France 3 c'est **5 millions** d'abonnés, deuxième après France infos. Echobox est devenue la martingale de la direction du numérique afin de générer du clic au détriment de toute ligne éditoriale.

La commission fait remarquer que les internautes sont dépités par des articles sans liens avec l'actualité régionale qui les concerne, ce qui expliquerait et des plaintes d'internautes sur nos pages FB et puis cet exemple récent avec des dizaines d'articles qui n'ont rien à faire sur la page Facebook de France 3 Nouvelle-Aquitaine par exemple, **en Nouvelle-Aquitaine : du volley de ligue b en Corse !**

Nouvelles offres numériques régionales : Stratégie, technique retenue (plateforme, URL, contenus info/programmes)

La directrice du numérique nous explique qu'il nous faut changer notre carte mère ! Nous devons modifier notre raisonnement télé pour nous orienter vers un traitement web. Nous fabriquons actuellement des sujets pour le journal ou des programmes télé et ensuite à son exposition sur le web il faut inverser la logique. L'instantané étant sur le WEB il faut envisager un traitement à 360 degrés.

C'est un monde concurrentiel et commercial et il faut trouver les moyens de s'y insérer tout en gardant nos valeurs.

La réorganisation qui a supprimé les délégués au numérique et repositionné les pilotes web dans les rédactions en tant qu'adjoint, avait pour but d'impliquer plus les rédactions dans cette direction.

La réforme de 2020 a également été pensée dans ce sens. Il s'agit de faire prendre conscience que le numérique c'est le média d'aujourd'hui et la porte d'entrée de la réflexion. Il faut changer la culture, changer le mode opératoire encore trop en silos on travaille pour le web et pour la télé.

La réforme a pour but de pousser les rédacteurs en chef à se préoccuper du numérique. Tous les deux mois il y a des réunions des rédacteurs en chefs et RDCA numériques référents.

Toutefois, pour les personnels cette communication a été perçue comme de nouvelles nominations de l'encadrement, mais n'a pas fondamentalement changée les choses sur le terrain. De nombreuses rédactions continuent comme avant et très peu d'antennes ont des adjoints qui tournent sur le numérique. Les anciens pilotes web deviennent des RDCA spécialisés dans le numérique. Mais comme ils assurent l'édition de journaux télévisés, il devient très difficile pour eux de participer à la publication de contenus « pur web » sur nos sites. A moyen et long terme, cela risque de pénaliser la stratégie éditoriale numérique qui ne peut pas être uniquement le « replay » de l'antenne linéaire inadaptée aux usages des internautes qui nous lisent et attendent de nouvelles formes de narration. Depuis la mise en place du 18h30 à l'antenne TV, beaucoup de contributeurs web réguliers sont programmés



sur cette nouvelle tranche, soit pour présenter, préparer les contenus ou réaliser des tournages. Le web est à nouveau la variable d'ajustement pour ce qui est des moyens humains. Cela crée des tensions pour le personnel qui reste en charge d'une ligne éditoriale dont l'exigence est de plus en plus forte de la part des internautes qui s'approprient de plus en plus ces moyens d'informations.

La directrice du numérique signale que le confinement a permis à beaucoup de journalistes de s'intéresser au WEB.

La direction dit travailler avec Valérie Giacomello pour changer les modes opératoires une culture télé restante mais il faut avancer comme le monde autour avance mais avec nos valeurs.

La direction technique a accéléré la vitesse de téléchargement de nos pages pour une apparition plus rapide ce qui entraîne une amélioration des audiences sur Google.

En plus de Facebook, il y a la volonté d'être présent sur d'autres réseaux sociaux. France 3 veut développer sa notoriété pour construire une audience nouvelle.

Un atelier est prévu début mars : où sont les jeunes et comment s'adresser à eux ?

Les **16 - 24 ans**, passent en moyenne **2h12** par jour sur les réseaux sociaux 3 fois par jour. Facebook, c'est près de **45 millions** d'utilisateur par mois.

Un atelier sur Instagram est prévu. TikTok à venir. La direction se dit prudente pour Twitch. Elle réfléchit à une autre façon d'y aller, car c'est de la conversation en direct avec un support vidéo mais dans un univers violent et plein de troll.

Qui fait partie de ces groupes de travail ? Des rédacteurs chefs des éditeurs web ? La direction semble choisir les participants.

Chargés d'édition numérique (Editeurs web) : des séminaires réguliers sont organisés avec la direction du numérique.

Les Chargés d'édition numérique seraient chargés de vérifier la publication sur Facebook si en plus il faut gérer Instagram faire des story, TikTok, Twitter, et autres réseaux sociaux, c'est une surcharge de travail conséquente.

Comment va-t-on réussir à alimenter tout ça ? Avec quels moyens humains ?

La direction précise également que la gestion des bugs se fait dans les sites régionaux.

Le profil de poste des chargés d'édition numérique est obsolète, des rdv promis pour retravailler le profil sont toujours en attente de date. Une saisine a été déposée en juillet 2020 sur le profil du poste et les conditions de travail (surcharge, adaptation difficile à la nouvelle organisation).

La commission pose la question des community manager quelle est la culture du click ? Pourquoi ne pas faire appel à des gens qui ont la connaissance des habitudes des internautes ? Pourquoi ne pas avoir des personnes qui savent faire comment s'adresser à un certain public ? France télé ne pourrait-il pas avancer sa touche personnelle ? On a besoin de gens qui connaissent les usages aujourd'hui.

La direction s'est posée la question mais les choses ont évolué, les GAFAM savent ce que l'on fait donc France 3 essaie de tirer son épingle du jeu pour ne pas laisser les clefs du camion. On ne doit pas continuer à traiter la télévision comme aujourd'hui.



La direction croit à la richesse des contenus, elle cite Via Stella qui publie 5 articles par jour alors que corse matin en publie 10 par jour. Mais il y a plus de retours sur FTV car les articles sont plus complets.

La plateforme vidéo c'est le replay sur nos sites c'est France.tv et c'est les publications sur YouTube. Mais on n'a pas les reportages du journal séparés comme sur France 2. Un accord existe avec YouTube.

Quelle ligne éditoriale sur le WEB ? La direction répond que c'est celle de France télévisions.

Etat d'avancement des projets :

La direction préconise davantage de convergence sur les outils par exemple les écrans tactiles permettraient de ne pas doubler voire tripler le traitement du sujet.

Un chantier spécifique est en cours pour la vidéo live via un système wildmoka qui va être déployé dans certaines régions.

Un accès au back office de France.tv va être possible pour permettre de travailler davantage des résumés et valoriser l'offre de replay régional.

Sherlock va permettre de découper les sujets des journaux d'ici 2 ans ! Dans les replay, les internautes pourront regarder un sujet en particulier et non l'intégralité du journal.

Drupal va être remplacé par un nouveau système intitulé PIC au deuxième semestre 2021. Celui-ci s'adresserait à l'ensemble des collaborateurs et il faut prévoir 2 jours de formation pour 1800 personnes, échelonné sur un an. On nous parle également de Wildmoka ou France télé Cut un outil qui va être déployé d'abord dans des régions test et généralisé en septembre et permettre de faire du live événementiel vidéo comme des retransmissions sportives.

Le NRCS va permettre de faire des prévis et de connaître ce qu'il se fait dans les autres régions ce qui permettra d'affiner les angles et les commandes en permettant de voir ce qu'il se fait à l'échelle de la région.

La commission s'interroge. N'y a-t-il pas une remise en cause de l'identité régionale ?

On est dans une course effrénée aux tuyaux comment gérer l'éditorial du rédacteur ?

La commission constate différentes entorses aux règles du travail comme en BFC ou un monteur qui a été formé sur Drupal et MOJO réalise depuis 5 mois une chronique mensuelle, en marge de l'émission musicale Studio 3)

Il tourne des "sujets" avec les artistes, se met en scène, les commente, les monte et les diffuse sur Facebook.

Depuis le premier numéro de cette chronique, en novembre, il a été détaché une quinzaine de jours pour faire ce travail, par journées complètes ou demi-journées à l'issue desquelles il rebascule sur le montage actu.



Les RP n'ont découvert ce produit que la semaine dernière, et s'en étonnent, le service montage de Besançon est en tension, un poste y est vacant. Ils ne comprennent donc pas cette très secrète expérimentation sur le Web, qui après 5 mois, n'en n'est plus une!

Interrogé sur l'aspect éditorial de cette chronique, qui flirte avec les codes du journalisme, ironise sur ceux de la présentation de JT, et ne permet à aucun moment de comprendre que le chroniqueur n'est pas journaliste, le Rédacteur en chef a admis ne pas être au courant : il a découvert la rubrique vendredi et en déduit qu'elle est gérée par la Direction des programmes.

Tout ça sans aucun cadre et avec quelle rémunération ? Mystère!

Une partie du travail serait faite sur du temps libre, ce que la qualité technique de la rubrique ne peut que confirmer. La direction dit ne pas être au courant de cette expérimentation tout en trouvant cela très bien mais insiste sur le fait que cela doit être cadré.

A Marseille, Un vidéo tourne avec son iPhone pour faire des story Instagram.

En PACA la direction a réuni les documentalistes et monteurs en leur proposant de faire des remplacements d'éditeurs web. La direction a présenté une fiche de poste d'éditeurs web multitâches.

La commission constate que de plus en plus de sujets tournés pour le WEB dans des conditions qui ne respectent pas les accords d'entreprises se retrouvent à l'antenne.

La direction répond que les méthodes doivent évoluer mais elles doivent être encadrées mais le cadre tarde à venir.....

Que penser des reportages que F3 met en ligne sur YouTube sans synthés qui permettent d'identifier les gens qui s'expriment ?

Etat des collaborations avec France Bleu :

Les discussions ont lieux mais il y a de réelles difficultés. L'architecture des sites est différente ce sont deux conceptions et univers différents. France3 ne souhaite pas quitter l'URL de France infos. Les deux directions ont du mal à se retrouver sur un projet éditorial précis et les propositions ne se rencontrent pas. Il a été demandé à France bleu qui édite des podcasts de les illustrer par des images. Une sorte de diaporama sonore c'est actuellement en test.

Radio France vient de nommer à la direction du numérique de France inter, la directrice de la plateforme vidéo Konbini.

En conclusion le débat fut fourni et intense mais intéressant on constate que le web a beaucoup de projets mais qu'ils ne semblent pas forcément connus des salariés. Et a-t-on les moyens de les réaliser ?

Est-ce la raison des expériences sauvages que l'on constate ?



Compte-rendu de la CSSCT extraordinaire suite à l'alerte pour risque grave à France 3 Normandie

Réunion du 22 mars 2021

Cette CSSCT s'est réunie en session extraordinaire et élargie suite à une alerte des représentants de proximité dans le cadre de l'expérimentation sur la régie automatisée de Rouen d'où le nombre important de présents :

Présents pour la direction : François Desnoyers (président, directeur du réseau France 3), Samuel Bignon (DRH réseau), Nathalie Dené (Responsable QVT pour le réseau France 3).

Présents pour la CSSCT : Karine Cévaër (rapporteuse), Rabéa Chakir-Trébosc, Bruno Espalieu, Olivier Mélinand, François Ollier, Laurence Romet.

Inspecteur Direccte : Marc-Henri Moulin

Invités :

Membres du Comité de pilotage Régie automatisée France 3 Rouen :

Animateurs : Michaël Friederich (chef du projet) et Florence Vincelot (DSQVT)

Chef de projet : Louis-Cyrille Trébuchet, Pascal Trahy, Tom Marin (ingénieur projet)

Directeur technologies FTV : Frédéric Brochard

Direction Rouen : Sylvie Acquaviva (Directrice régionale), Frédéric Solera (Chef de centre), Gilles Lefevre (Rédacteur en chef), Fanny Defosse (Responsable RH)

Représentants de l'instance de proximité de Rouen : Danilo Comodi (CGT), Justine Giet (CGT), Fabien Ménecière (CFDT)

Organisations syndicales membres du personnel permanent de Rouen ou d'une autre région : SNJ : Bérangère Dunglas (Rouen) ; CFDT : Thierry Cormerais (Poitiers) ; FO : Régis Engrand (Reims)

DSC ou DS Réseau : SNJ : Hervé Colosio (Rouen) ; CFDT : Yvonne Roehrig (Strasbourg) ; FO : Emeline Droxler (Strasbourg)

Observateur expert mandaté par le CSE : Mehdi Morchedi (Secafi)

Référents métier : Gaël Guillemot, Guillaume Gubri, Pascal Cordemans, Sundar Derock, Sylvain Tocco, Ivan Waskovit.



Alerte pour risque grave par incidents répétés à France 3 Normandie – site de Rouen

Cette CSSCT extraordinaire et élargie a été demandée par les élus du CSE le 17 mars suite à l'alerte pour risque grave lancée par les représentants de proximité de Rouen le 16 mars. Cette alerte concerne les salariés qui participent à l'expérimentation sur l'automatisation de la régie. Pour rappel, le déploiement de cette automatisation a fait l'objet, le 20 décembre 2019, d'un « accord relatif à la méthodologie liée au déploiement des régies automatisées au sein du réseau régional France 3 », d'où la mise en place d'un Comité de Pilotage (COPIL) et de référents métiers.

Les élus soulignent que l'objectif de cette réunion est de faire un état des lieux et de comprendre les raisons de ce risque grave afin d'éclairer le CSE sur les mesures à prendre et à préconiser.

En premier lieu, la direction précise que tout ce qui avait trait à l'expérimentation, mise en cause dans l'alerte, a été provisoirement suspendu comme demandé par les élus du CSE. La direction technique se dit prête à desserrer le calendrier mais souhaite néanmoins reprendre l'expérimentation au plus vite, ainsi que certains membres salariés du Copil. D'autres salariés du Copil demandent l'abandon de l'expérimentation. La CSSCT rappelle qu'il va s'agir d'abord de s'assurer de la protection des salariés concernés avant de recommencer toute activité. L'inspection du travail confirme qu'il va falloir prendre le temps nécessaire.

Carence en matière de prévention des risques

Selon les témoignages des divers acteurs locaux, les manifestations de mal-être ont débuté dès le début de l'expérimentation et sont allées crescendo depuis fin 2019. Les représentants de proximité (RP) ont alerté le Copil et la direction, alerte réitérée début février par le cabinet Secafi, observateur au Copil, en charge d'une expertise sur le projet. Malgré la proposition de l'expert d'intervenir au plus vite, la direction a préféré faire appel au cabinet JLO en contrat avec FTV, qui est intervenu 3 à 4 semaines plus tard via des entretiens individuels et collectifs. La restitution du diagnostic de JLO n'a pas encore eu lieu.

La direction de la santé et de la qualité de vie au travail (DSQVT) assure vouloir ensuite mettre en place un plan d'action concret pour accompagner les salariés. **Mais la CSSCT ne peut que regretter encore et toujours le manque de prévention primaire dans cette affaire.** L'expérimentation a été imposée à un collectif non volontaire, fragilisé par un déménagement récent, par l'impact anxiogène de l'incendie de Lubrizol en septembre 2019 situé à 800 m et par la pandémie ; une expérimentation qui, de plus, a pour but de généraliser un outil (nommé Overdrive) destiné à supprimer des postes en régie. Il y avait donc ici tous les ingrédients pour générer des risques psycho-sociaux. **Pourquoi la direction n'a-t-elle pas prévu en amont du projet une évaluation des risques professionnels et des actions de prévention ? La question est restée sans réponse. L'inspecteur du travail rappellera à la direction que la prévention n'est pas une option mais une obligation.**



Mauvaise gestion du projet au niveau technologique, organisationnel et humain

Le projet a été annoncé aux salariés comme une expérimentation des 3 nouveaux métiers afférents à l'automatisation et non comme l'expérimentation de l'outil ; car overdrive était soi-disant « un produit sur étagère » prêt à l'emploi, et nécessitait juste quelques adaptations. La réalité fut toute autre. En formation à l'UFTV, en mars 2021, pour apprendre à utiliser Overdrive, les référents métiers ont constaté que l'outil ne fonctionnait pas ; **les ingénieurs en charge de la formation, n'ont jamais réussi à dérouler un journal télévisé. Formateurs et salariés ont ainsi passé la semaine à tenter de faire fonctionner le logiciel, en vain. L'un des référents nous dit qu'il a terminé cette épreuve avec l'envie de pleurer.**

Cependant, Overdrive, déjà installé dans la régie de Rouen, a quand même été testé in situ, mais hors production pour l'instant. A chaque essai, des bugs importants sont à déplorer. Force est de constater que les ingénieurs expérimentation ne se sont pas basés sur des observations de terrain pour adapter Overdrive à une régie de France 3. **Les salariés normands se comparent ici à « des rats de laboratoires chargés de mettre au point un prototype ».** La direction technique fait son mea culpa et admet que les salariés auraient dû être impliqués bien plus en amont. Dont acte, mais les élus regrettent fort que la direction n'apprenne pas de ses erreurs ; ils rappellent notamment l'installation à France 3 Bretagne du serveur Imédia, inadapté car fabriqué hors sol et qui a mis à mal toute une station durant un an.

Facteur aggravant, les référents qui malgré ces difficultés se sont attachés à faire des propositions ou des remarques constructives, n'ont pas été entendus. **Les salariés évoquent notamment un fort sentiment de mépris voire d'humiliation lorsque la direction a dépêché sur place des techniciens extérieurs à FTV pour vérifier les affirmations de ses propres personnels qui avaient constaté que la partie son n'était pas automatisable.**

Pourtant, lors de cette CSSCT, personne ne semble douter de l'investissement des salariés, des salariés qui ont dû parfois procéder à des tests la nuit puisque la régie est en production pendant la journée.

Travail en mode dégradé, surcharge cognitive, manque de reconnaissance, conflit de valeur, perte de sens ... les facteurs de risques n'ont pas tardé à entraîner stress, épuisement et symptôme dépressif.

Interrogation sur le fonctionnement du Copil

Les risques psycho-sociaux ont été remontés au Copil par les représentants de proximité mais d'autres membres du Comité de pilotage, non rouennais, s'étonnent ici de l'ampleur des troubles. La CSSCT apprendra que seuls les RP et les managers ont reçu une sensibilisation récente aux risques psycho-sociaux. Pourquoi le Copil n'a-t-il pas eu ce type de formation ? Cela pose problème.

Le comité de pilotage qui devait relayer et discuter des recommandations technologiques des salariés n'a visiblement pas non plus été en mesure de tenir ce rôle correctement. Les référents se plaignent du fait que seule l'équipe projet ait été écoutée. Pourquoi les référents



n'ont-ils pas été invités au Copil ? La question se pose. L'un des salariés membres du comité s'interroge sur leur capacité à s'imposer face à la direction ; **le paritarisme, qui est pourtant la spécificité de ce genre de structure, semble faire cruellement défaut.**

Quant à la grande question de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui devrait précéder un tel projet, elle est inexistante. La direction précise que ces salariés n'ont « pas vocation à rester derrière leur console », qu'ils peuvent faire autre chose, mais quoi ? L'un des élus rappelle que l'on avait fait les mêmes promesses aux OPV lorsque les caméras robotisées sont arrivées. Résultat : l'activité des OPV s'est appauvrie sans qu'ils puissent faire autre chose, et depuis, les postes se réduisent comme peau de chagrin sans être remplacés par d'autres métiers. **Par ailleurs, en guise d'exemple d'orientation, les membres du Copil ont assisté en décembre à un exposé pour savoir comment faire un CV et chercher du travail en dehors de France Télévisions. On peut imaginer l'impact sur les salariés qui apprendront cet épisode.**

Mais de son côté, la direction persiste à penser que les choses iront bien mieux dès lors que l'outil sera en exploitation, qu'il y aura moins de craintes. Pour les managers présents lors de cette CSSCT, la régionalisation nécessite que l'on dégage des marges, qu'on mette en œuvre d'autres compétences et que l'on conquière de nouveaux créneaux.

Il y a eu un défaut d'accompagnement ? Qu'à cela ne tienne, ils vont y remédier, affirment-ils. **La direction ne semble pas comprendre que le collectif est désormais abîmé. Certains se disent « anéantis » par ce projet. « Épuisés », « méprisés », sont des mots qui reviennent dans leurs témoignages. Les élus de la CSSCT s'interrogent sincèrement sur la capacité des salariés à reprendre, sans danger, cette expérimentation.**

L'inspecteur du travail s'étonne d'ailleurs que ces risques n'aient pas été notifiés comme il se doit dans le document unique d'évaluation des risques (DUE). **Il conclut la séance en stipulant que l'entreprise est en situation d'infraction délictueuse. Il évoque une possible mise en demeure.**



Compte-rendu Comité exécutif du CIORTF du 17 mars 2021

Réunion extraordinaire sur la création du CASCIE

Principal point évoqué lors de cette réunion extraordinaire : la transformation du comité inter-entreprises en Comité des activités sociales et culturelles inter-entreprises (CASCIE).

Il s'agissait de la 1^{re} réunion du Comex depuis que le CSE a désigné Patricia Jomain et Jean-Hervé Guilcher, le 17 novembre 2020, pour les représenter dans le processus de création du CASCIE et le tenir informé de l'avancée des travaux.

Pour rappel, afin de mener à bien la transformation, il va y avoir 3 étapes :

1. **Accord d'adhésion des différents CSE, actant la création du CASCIE.** Cet accord n'entrera en vigueur que lorsque les autres accords auront été négociés et signés.
2. **Accord collectif** négocié entre les organisations syndicales représentatives dans les différentes entreprises adhérentes, les directions des entreprises adhérentes (FTV, Radio France et INA) et le CIORTF. Il portera sur le nombre de représentants à l'assemblée plénière du CIORTF, ainsi que sur le financement du CASCIE par les entreprises adhérentes, dans la lignée des accords Shoëller (1984) qui prévoyaient le financement à hauteur de 1,40% de la masse salariale brute.
3. **Convention de transfert** au CASCIE de la gestion des activités sociales du CIORTF.

Les discussions en Comex ont tourné autour de l'accord de constitution du CASCIE. Pour le bureau du CIORTF, la signature de cet accord est un préalable au démarrage de la négociation de l'article 2.

Les représentants des CSE de Radio France et de l'INA se disent d'ores et déjà prêts à le signer.



Dans le cas des CSE de France Télévisions (Siège et Réseau principalement, mais aussi Malakoff et Corse), les résolutions votées prévoient un retour devant le CSE à chaque étape et théoriquement une signature à la toute fin du processus, à moins que, sur la base de l'accord tel qu'il a évolué, les élus du CSE mandatent le secrétaire pour le signer.

Principales évolutions de l'accord de création du CASCIE :

L'article 2 renvoie la composition du CASCIE aux négociations entre les organisations syndicales et les directions des entreprises adhérentes. Les CSE émettent cependant le souhait que le nombre de sièges de la future assemblée plénière « reste au moins égal à celui de l'assemblée plénière du CIORTF, pour permettre une juste représentativité des CSE » (actuellement 35 représentants, ce qui est mieux-disant que la loi).

L'article 3 évoque le financement qui fera également l'objet de l'accord collectif négocié entre les organisations syndicales et les employeurs. La formulation retenue est plus affirmative que dans la 1^{re} version : « les modalités de financement feront l'objet d'une négo collective » (plutôt que « pourront faire »).

Enfin à l'article 7, qui évoque les modalités de départ du CASCIE, la mention suivante a été ajoutée : « A compter de cette date [date de retrait au 1^{er} janvier suivant la notification de retrait, NDLR], les ayants droit du CSE concerné ne pourront plus bénéficier des prestations du CASCIE ORTF ».

Les autres articles n'ont pas fait l'objet de demandes d'amendements.

Comité exécutif ordinaire

Contrat d'objectifs et de progrès. Suite au rapport de la Cour des comptes, à charge contre le CIORTF, la nouvelle équipe a commandé un audit au cabinet Sogex Cube, qui relativise grandement l'approche libérale de la Cour des comptes et replace le CIORTF dans une comparaison avec le reste du secteur de l'économie sociale. Elle a également fait réaliser un diagnostic organisationnel par la coopérative CEDAET.

Fort de ces éclairages, et suite à des ateliers organisés avec les salariés du CIORTF, le bureau a élaboré un contrat d'objectifs et de progrès qui vise à :

- Faire du CIORTF le principal acteur de l'offre de vacances de l'audiovisuel public
- Répondre aux attentes des bénéficiaires
- Optimiser la fréquentation des équipements
- Améliorer la visibilité et la lisibilité de son offre.

Le contrat, qui sera signé entre le CIORTF et les employeurs des entreprises adhérentes est une sorte de feuille de route jusqu'en 2024. On y trouve notamment une simplification de la gouvernance, la formation systématique des nouveaux élus, la maîtrise des coûts de structure, la modification de l'organisation interne, l'adaptation du statut collectif interne, l'internalisation des préacheminements, la réalisation d'une enquête auprès des utilisateurs et des CSE, le développement de la communication et des inscriptions via le site internet, le



développement des partenariats « responsables », un plan stratégique de gestion du patrimoine sur 10 ans, la réaffirmation des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Augmentation du montant des bourses linguistiques. La crise sanitaire pèse sur les séjours linguistiques organisés par le CIORTF (essentiellement en Irlande, les séjours dans d'autres pays ne faisant plus le plein). Le bureau a donc proposé de doubler cette année le montant des bourses linguistiques (jusqu'à 230 € la semaine pour les bas revenus et jusqu'à 154 € pour les autres). La condition : passer par un organisme adhérent à l'UNOSEL, qui propose un label responsable.

La proposition a été adoptée à l'unanimité.

NB : le Comité exécutif regroupe le bureau des élus du CIORTF et les secrétaires des CSE adhérents (CSE de l'INA, différents CSE de Radio-France, CSE du Siège de FTV, du Réseau France 3, de France 3 Corse et de Malakoff).